

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 31-423-1932 rapportant l'article 2 de l'arrêté n° 336 du 7 mai 1931, portant réorganisation des bureaux du Gouvernement.

n° 31-423-1932

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
17 février 1932

Numéro JO  
n° 423 du 01/02/1932

Date du numéro  
1 février 1932

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somali, Officier de la Légion d'honneur, l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** les arrêtés locaux en dates des 10 août 1900 et 15 avril 1928, portant organisation des bureaux du Gouvernement

**Vu** l'arrêté n° 336, du 7 mai 1931 portant réorganisation des bureaux du Gouvernement,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— L'article 2 de l'arrêté 336 susvisé est rapporté.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué par tout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

**ANTONIN.**